FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Easy-Off Heavy Duty Oven and Grill Cleaner

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Easy-Off Heavy Duty Oven and Grill Cleaner

Fournisseur : Reckitt Benckiser (Canada) Inc.

1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

Utilisations : Oven Cleaner
Utilisation du produit : Consommateur

n° SDS : 364200PSDS v5.0_Canada

Formulation #: : 367270 v4.0

UPC Code / Sizes : 62200-00400 (400 gm Aerosol Can) 62200 00392 (600gm Aerosol Can)

Manufacturier : Reckitt Benckiser LLC.

Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Date de validation : 09/06/2015. Numéro d'appel d'urgence : 1-800-338-6167

Transport Téléphone : 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

d'urgence: Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

2. Identification des dangers

Vue d'ensemble des urgences

État physique : Liquide. [Gaz comprimé liquéfié.]

Couleur: Tan.Odeur: Citron.Mention d'avertissement: DANGER

Mentions de danger : CORROSIF CONTENU SOUS PRESSION

CE CONTENANT PEUT EXPLOSER S'IL EST CHAUFFÉ PROVOQUE DES BRÛLURES DÉGAGE DES ÉMANATIONS DANGEREUSES LORSQUE MÉLANGÉ

AVEC D'AUTRES PRODUITS

Mesures de précaution : Ne pas perforer. Ne pas brûler. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les émanations.

Statut OSHA/HCS : Ce produit est considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de

renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200).

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

Des effets graves peuvent se produire à retardement après une exposition.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion.

Code # : FF367270 n° SDS : 364200PSDS v5. Date d'édition : 09/06/2015. 1/13

(364200PSDS)_Canada 0_Canada

2. Identification des dangers

Peau

: Gravement irritant pour la peau.

Yeux

: Gravement irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques

: Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des animaux.

Organes cibles

: Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : le sang, reins, poumons, le système nerveux, foie, le coeur, tractus gastro-intestinal, les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée, testicules.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires

toux

Peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Conditions médicales aggravées par une surexposition

: Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

Nom	Numéro CAS	%
Sodium hydroxide	1310-73-2	2.5 - 5
n-butane n-butane	106-97-8	2.5 - 5
(2-(2-butoxyethoxy)ethanol) Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	2.5 - 5
2-aminoethanol	141-43-5	2.5 - 5

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Premiers soins

En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau. En cas de contact avec les vêtements, enlever ceux-ci. En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée.

Protection des sauveteurs

: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis.

n° SDS 364200PSDS v5. **Date d'édition** : 09/06/2015. 2/13 Code # : FF367270 0 Canada

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité Remarque **Explosibilité Remarque**

: Non disponible. : Non disponible.

Inflammabilité du produit

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une

augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse.

Moyens d'extinction

Utilisables Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Non utilisables Aucun connu.

Dangers particuliers de la substance ou du mélange

Dangers spéciaux en cas d'exposition

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Produit de décomposition thermique dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les

substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone

oxvdes d'azote

oxyde/oxydes de métal

Danger d'incendie ou de projection.

Les aérosols peuvent exploser sous une chaleur extrême et se

transformer en projectiles.

Conseils pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un

masque couvre-visage à pression positive.

Remarque spéciale sur les risques

d'explosion

Sensitivity to mechanical impact Non disponible.

Sensitivity to static discharge Non disponible. 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes de nettoyage

Code # : FF367270 n° SDS : 364200PSDS v5. **Date d'édition** : 09/06/2015. 3/13 0_Canada

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas perforer ou incinérer CONTENU SOUS PRESSION

Entreposage

Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 50°C (122°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

LES CONTENANTS DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Contenant sous pression. Protéger de la lumière directe du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 55°C. Ne pas perforer ou brûler après usage. Conserver à l'écart des sources d'inflammation.

Les incendies impliquant des aérosols inflammables sont graves et peuvent se propager très rapidement. Les entrepôts et magasins contenant des produits aérosol doivent par conséquent les séparer des autres zones par une construction qui résisterait au feu pendant au moins une demi-heure. Les magasins doivent être bien aérés, plus particulièrement aux niveaux inférieurs. La ventilation naturelle qu'offre un grand entrepôt ouvert est généralement adéquate. Éviter d'entreposer les aérosols dans un sous-sol lorsque c'est faisable.

: FF367270 n° SDS : 364200PSDS v5. **Date d'édition** : 09/06/2015. 4/13 Code # 0_Canada

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition profess	<u>sionnelle</u>	MPT (8 heures	s)	LECT ((15 mins	s)	Plafor	nd (ACGI	H TLV)	
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	Notations
butane	US ACGIH 6/2013	-	-	-	1000	-	-	-	-	-	
	AB 4/2009	1000	-	-	-	-	-	-	-	-	
	BC 7/2013	600	-	-	750	-	-	-	-	-	
	ON 1/2013	800	-	-	-	-	-	-	-	-	
	QC 12/2012	800	1900	-	-	-	-	-	-	-	
Amino-2 éthanol	US ACGIH 4/2014	3	7.5	-	6	15	-	-	-	-	
	AB 4/2009	3	7.5	-	6	15	-	-	-	-	[3]
	BC 4/2014	3	-	-	6	-	-	-	-	-	
	ON 1/2013	3	7.5	-	6	15	-	-	-	-	
	QC 1/2014	3	7.5	-	6	15	-	-	-	-	
Éther de diéthylène glycol monobutylique	US ACGIH 4/2014	10	-	-	-	-	-	-	-	_	[a]
Sodium, hydroxyde de	US ACGIH 6/2013	-	-	-	-	-	-	-	2	-	
	AB 4/2009	-	-	-	-	-	-	-	2	-	[3]
	BC 7/2013	-	-	-	-	-	-	-	2	-	
	ON 1/2013	-	-	-	-	-	-	-	2	-	
	QC 12/2012	-	-	-	-	2	-	-	-	-	

[3]Sensibilisation cutanée

Forme: [a]Inhalable fraction and vapor

Procédures de surveillance recommandées

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.

Manufacturier: Contrôles de l'exposition

Mesures techniques

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle

Code # : FF367270 n° SDS : 364200PSDS v5. **Date d'édition** : 09/06/2015. 5/13 0 Canada

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Respiratoire

: Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Peau

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

: Non disponible. **Autre protection**

9. Propriétés physico-chimiques

État physique : Liquide. [Gaz comprimé liquéfié.]

Point d'éclair : Non disponible. Durée de combustion : Non applicable. Vitesse de combustion : Non applicable. Température d'auto-: Non disponible.

inflammation

Limites d'inflammablité : Non disponible.

Couleur Tan. Odeur Citron.

Goût Non disponible. Poids moléculaire : Non applicable. Formule moléculaire : Non applicable.

pH 13.3 [Conc. (% poids / poids): 100%]

: Non disponible.

Point d'ébullition/ condensation

Point de fusion/congélation : Non disponible. Température critique : Non disponible. Densité relative (g/ml) : 0.963 à 1.177

Code # : FF367270 n° SDS 364200PSDS v5. **Date d'édition** : 09/06/2015. 6/13 0 Canada

9. Propriétés physico-chimiques

Bulk density : Non disponible. Pression de vapeur : Non disponible. Non disponible. Densité de vapeur Volatilité : Non disponible. Seuil de l'odeur : Non disponible. Vitesse d'évaporation : Non disponible. **TDAA** : Non disponible. Viscosité : Non disponible. Ionicité (dans l'eau) : Non disponible. Propriétés de dispersibilité : Non disponible.

Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Remarques physico-

chimiques

: Non disponible.

Produit en aérosol

Type d'aérosol : Pulvérisation
Chaleur de combustion : 3.817 kJ/g

10. Stabilité du produit et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Tenir loin de la chaleur extrême. Protéger de l'humidité. Keep from freezing.

Ne pas stocker au dessus de 50 ° C

Matériaux incompatibles :

Produits de décomposition

dangereux

dangereuses

: Aucune donnée spécifique.

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Risque de réactions : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
butane Amino-2 éthanol Éther de diéthylène glycol monobutylique	CL50 Inhalation Vapeur DL50 Orale DL50 Cutané	Rat	658000 mg/m³ 1720 mg/kg 2700 mg/kg	4 heures - -
	DL50 Orale	Rat	4500 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité chronique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

 Code #
 : FF367270
 n° SDS
 : 364200PSDS v5.
 Date d'édition
 : 09/06/2015.
 7/13

 (364200PSDS)_Canada
 0 Canada

11. Informations toxicologiques

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Amino-2 éthanol	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	250 Micrograms	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	505 milligrams	-
Éther de diéthylène glycol monobutylique	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 20 milligrams	-
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Yeux - Hautement irritant	Lapin	_	20 milligrams	_
Sodium, hydroxyde de	Yeux - Hautement irritant	Singe	-	24 heures 1 Percent	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	400 Micrograms	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 50 Micrograms	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	_	1 Percent	_
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	0.5 minutes 1 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	24 heures 2 Percent	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 500	-
				milligrams	

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Peau : Non disponible. Yeux : Non disponible. Respiratoire : Non disponible.

Sensibilisant

Nom du produit ou de	Voie	Espèces	Résultat
l'ingrédient	d'exposition		
Non disponible.			

Conclusion/Résumé : Non disponible. **Peau** : Non disponible. Respiratoire : Non disponible.

Cancérogénicité

	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
l'ingrédient				
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
l'ingrédient						
Non disponible.						

Mutagénicité

n° SDS : 364200PSDS v5. **Date d'édition** : 09/06/2015. 8/13 Code # : FF367270 0_Canada

11. Informations toxicologiques

Nom du produit ou de	Test	Expérience	Résultat
l'ingrédient			
Non disponible.			

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

3	Toxicité lors de la grossesse	Toxique pour le développement	•	Dosage	Exposition
Non disponible.					

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Amino-2 éthanol	Aiguë CE50 8.42 mg/l Eau douce	Algues - Desmodesmus subspicatus	72 heures
	Aiguë CL50 >100000 μg/l Eau de mer	Crustacés - Crangon crangon - Adulte	48 heures
Éther de diéthylène glycol monobutylique	Aiguë CL50 170000 μg/l Eau douce Aiguë CL50 1300000 μg/l Eau douce	Poisson - Carassius auratus Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures 96 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Persistance/dégradabilité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible. Coefficient de partage n-: Non disponible.

octanol/eau

Facteur de bioconcentration : Non disponible. Mobilité : Non disponible. Toxicité des produits de : Non disponible.

biodégradation

Effets nocifs divers : Aucun effet important ou danger critique connu.

L'émission de grandes quantités dans l'eau peut entraîner une modification du pH avec pour résultat un danger pour la vie aquatique.

Code # : FF367270 n° SDS : 364200PSDS v5. **Date d'édition** : 09/06/2015. 9/13 0 Canada

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

14. Informations relatives au transport

Pour le transport longue distance des matières en vrac ou des palettes rétractées, consulter les sections 7 et 10.

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	UN1950	Aérosols, inflammables	2.1 (8)	-	\Diamond	Quantité limitée
Classification pour le TMD	UN1950	Aérosols, inflammables	2.1 (8)	-	\Diamond	Quantité limitée
Classement mexicain	UN1950	Aérosols, inflammables	2.1 (8)	-	\Diamond	Quantité limitée
Classe IMDG	UN1950	Aérosols, inflammables	2.1 (8)	-	\Diamond	Quantité limitée
Classe IATA-DGR	UN1950	AÉROSOLS inflammables contenant des matières de la classe 8, groupe d'emballage III	2.1 (8)	-		See DG List.

GE*: Groupe d'emballage

: FF367270 n° SDS : 364200PSDS v5. **Date d'édition** : 09/06/2015. 10/13 Code # (364200PSDS)_Canada

15. Informations réglementaires

États-Unis

Réglementations États-**Unis**

: TSCA 8(a) PAIR: 7-hydroxycitronellal

SARA 302/304: Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 311/312 Identification des dangers: Risque immédiat (aigu) pour la santé,

Danger d'intoxication différée (chronique)

CWA (Clean Water Act) 311: Sodium, hydroxyde de

CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: butane

Clean Air Act Section 112 : Référencé

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)**

Clean Air Act Section 602 : Non inscrit

Class I Substances

Clean Air Act Section 602

: Non inscrit

Class II Substances

DEA List I Chemicals

: Non inscrit

(Precursor Chemicals)

DEA List II Chemicals

: Non inscrit

(Essential Chemicals)

SARA 311/312 HCS 1994

Classification : Risque immédiat (aigu) pour la santé

Danger d'intoxication différée (chronique)

Information sur les composants

Nom	%		Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
butane Amino-2 éthanol Éther de diéthylène glycol monobutylique Sodium, hydroxyde de	2.5 - 5 2.5 - 5	Oui. Oui. Oui. Non.	Non.	Non. Non. Non. Non.	Non. Oui. Oui. Oui.	Oui. Oui. Oui. Oui.

SARA 313

	Nom du produit	Numéro CAS	Concentration
Feuille R - Exigences en matière de rapport	Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	4.75
Avis du fournisseur	Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	4.75

Il est impératif que les avis SARA 313 ne soient pas détachés de la FS, et que les copie et redistribution de la FS incluent les copie et redistribution des avis joints aux copies de la FS redistribuée par la suite.

Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: ETHANOLAMINE; SODIUM HYDROXIDE;

BUTANE

New York : Les composants suivants sont répertoriés: Sodium hydroxide

: Les composants suivants sont répertoriés: ETHANOLAMINE; ETHANOL, 2-AMINO-; **New Jersey**

GLYCOL ETHERS; SODIUM HYDROXIDE; CAUSTIC SODA; BUTANE

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: ETHANOL, 2-AMINO-; GLYCOL ETHERS;

SODIUM HYDROXIDE (NA(OH)); BUTANE

Code # n° SDS : 364200PSDS v5. **Date d'édition** : 09/06/2015. 11/13 : FF367270 (364200PSDS)_Canada 0 Canada

15. Informations réglementaires

Canada

SIMDUT (Canada)

: Classe B-5: Aérosol inflammable. Class E: Matières corrosives

Listes canadiennes

INRP canadien

: Les composants suivants sont répertoriés: Éther de diéthylène glycol monobutylique;

Butane (tous les isomères)

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

: Aucun des composants n'est répertorié.

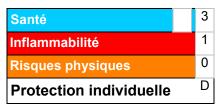
Inventaire du Canada

: Indéterminé.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Reprinted with permission from NFPA 704-2001, Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright ©1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This reprinted material is not the complete and official position of the National Fire Protection Association, on the referenced subject which is represented only by the standard in its entirety.

n° SDS : 364200PSDS v5. **Date d'édition** : 09/06/2015. 12/13 Code # : FF367270 0 Canada

16. Autres informations

Copyright ©2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This warning system is intended to be interpreted and applied only by properly trained individuals to identify fire, health and reactivity hazards of chemicals. The user is referred to certain limited number of chemicals with recommended classifications in NFPA 49 and NFPA 325, which would be used as a guideline only. Whether the chemicals are classified by NFPA or not, anyone using the 704 systems to classify chemicals does so at their own risk.

: 09/06/2015. Date d'édition Date de publication 24/02/2009

précédente

Version : 5

Élaborée par : Reckitt Benckiser LLC.

Product Safety Department

1 Philips Parkway

Montvale, New Jersey 07646-1810 USA.

FAX: 201-476-7770

Commentaires à l'issue de : Update as per US GHS

la révision

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Code # : FF367270 n° SDS : 364200PSDS v5. **Date d'édition** : 09/06/2015. 13/13 0 Canada